

# Fiche technique

## Le Chant du Chêne

### Equiper un arbre :

- Prévoir au minimum une journée de sécurisation (retirer les branches dangereuses pour le public et les grimpeurs) et d'installation du matériel dans les arbres et au sol.
- Accès en voiture à proximité des Arbres.

### Les arbres et le site :

- L'arbre doit être d'envergure suffisante pour accueillir le public.
- Son état sanitaire, contrôlé lors du repérage, doit être impeccable.
- L'autorisation du propriétaire des arbres est nécessaire.
- Notre support est un être vivant, nous n'utilisons aucune griffe ni objet blessant celui-ci.

### L'activité grimpe d'arbre :

- La grimpe d'arbre est une activité sportive encadrée par des professionnels diplômés d'état.
- Elle respecte l'arbre et son environnement et est régie par le code de déontologie des grimpeurs encadrant dans les arbres.
- Tous les EPI (Equipement de Protection Individuels) et autres équipements techniques sont fournis.
- Un éducateur diplômé peut encadrer jusque 8 personnes.
- Elle est accessible aux enfants de plus de 8 ans.

### Technique :

- En cas de prestation ou rangement en nocturne, prévoir une alimentation électrique jusqu'au pied de l'arbre.

### Accueil du public :

- Prévoir des chaises/bancs/transats pour le public au sol.

### Durée :

- Minimum une journée
- Rangement : 3h

### Coût :

- Prestation de base (grimpe+ guitare/chant), à partir de 900€/jour
- Prévoir des frais de déplacement depuis Charleville-Mézières et des défraiements repas.

### Promotion :

- La promotion est assurée par les organisateurs, soutenue par Art'Boretum

**Association Art'Boretum**

3 rue Ledru Rollin – 08000 Charleville Mézières

☎ +33(0)6-76-30-51-84 // @ asso.artbo@gmail.com  
art-boretum.fr